

Formulaire de demande de duplicata de livret de famille

Pièces à fournir :

- Justificatif de votre identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (accompagné en cas d'hébergement d'une attestation d'hébergement et d'une copie de la pièce d'identité de l'hébergeur)

Je soussigné(e) : (nom et prénom)

Domicilié à :

Téléphone : Mail :

Sollicite la délivrance d'un livret de famille pour le motif suivant :

(cocher la case correspondante à votre demande)

- Perte, vol, détérioration, destruction du premier livret
 Changement de nom ou prénom des personnes qui figurent au livret
 Divorce, séparation
 Rectification administrative

Questionnaire à remplir

ÉPOUX / ÉPOUSE ou PÈRE / MÈRE :

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Date et lieu du décès :

ÉPOUX / ÉPOUSE ou PÈRE / MÈRE :

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Date et lieu du décès :

Date du mariage :

Commune de mariage :

Date du divorce :

ENFANT

Nom :
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Date et lieu du décès :

ENFANT

Nom :
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Date et lieu du décès :

ENFANT

Nom :
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Date et lieu du décès :

ENFANT

Nom :
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Date et lieu du décès :

ENFANT

Nom :
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Date et lieu du décès :

ENFANT

Nom :
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Date et lieu du décès :

ENFANT

Nom :
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Date et lieu du décès :

ENFANT

Nom :
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Date et lieu du décès :

Je certifie que les renseignements indiqués ci-dessus sont exacts.

Fait à _____ le : _____

Signature :

En cas de décès d'un des parents ou des 2 parents, les enfants ne peuvent pas obtenir la délivrance d'un second livret.

L'utilisation des données personnelles dans le cadre de ce traitement relatif à la demande de duplicata de livret de famille est soumise à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles. Le responsable de ce traitement est la Mairie d'Aix-en-Provence. Les données collectées seront communiquées aux seuls personnels du service État Civil de la Mairie, habilités du fait de leur fonctions. Ces données seront conservées pendant un délai d'un an au sein de la Mairie d'Aix-en-Provence. Pour plus d'informations sur vos droits et la manière dont nous utilisons vos données personnelles, vous pouvez à tout moment faire une demande auprès de notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : DPO@mairie-aixenprovence.fr ou en vous rendant directement à l'accueil de la Mairie d'Aix-en-Provence située place de l'Hôtel de ville, 13100 Aix-en-Provence. Votre demande sera traitée dans les délais imposés par le RGPD et la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Une réclamation peut être adressée auprès de l'autorité de contrôle française (CNIL) par téléphone : 01 53 73 22 22 ou par courrier : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.